

13.9.2011

B7-0488/2011 }
B7-0489/2011 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Peter Liese, Simon Busuttil

au nom du groupe PPE

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL

sur la position et l'engagement de l'Union européenne avant la réunion de haut niveau des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

Proposition de résolution commune

Considérant R bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

R bis. considérant que certains facteurs contribuant aux maladies non transmissibles sont sans aucun doute liés à des problèmes planétaires comme la pollution de l'environnement et devraient donc être pris en compte à l'échelle mondiale; considérant que d'autres aspects devraient être abordés au niveau national ou régional en fonction du principe de subsidiarité;

Or. en